



**Universidad de Granada**  
Vicerrectorado de Internacionalización

1 Juillet 2016

Chers collègues,

L'Université de Grenade ouvre un poste de Professeur Visitant en langue française pour appuyer l'enseignement de la langue française dans le Département Philologie Française, destiné aux étudiants en doctorat, aux chercheurs et aux jeunes professeurs en formation ou débutants appartenant à des universités associées.

Le séjour du Professeur Visitant de français à l'Université de Grenade s'effectuera pendant l'année universitaire 2016-2017, avec possibilité de prolongation de séjour, avec rapport au préalable du Département et du Vice-Rectorat des Internationalisation.

Le profil académique du poste comprend l'enseignement de la langue, la littérature et la civilisation française et francophone dans le Grado de Estudios Franceses (<http://grados.ugr.es/franceses>)

La personne sélectionnée recevra un contrat à plein temps (24 ECTS) et sera inscrite au Régime Général de la sécurité sociale.

Rémunération brute mensuelle (14 paiements ) est de:

- Professeur sans doctorat : 1484,75€/mois.
- Professeur avec doctorat : 1808,35/mois.

À ce salaire brut, il faut prélever un 20% du salaire brut touché pour les cotisations de la sécurité sociale (Seguridad Social) et de l'impôt sur les revenus (Impuesto de la Renta de las Personas Físicas –IRPF).

Peuvent être admis aux postes de ce programme tous ceux qui répondent aux exigences suivantes:

- Être en préparation d'un doctorat, chercheur ou membre du corps professoral de l'Université associée ;
- avoir le français comme langue maternelle ;
- être titulaire d'une licence en FLE, Lettres Modernes ou être spécialiste dans l'enseignement de la langue, la littérature et la culture française et francophones ;
- être nommé officiellement à l'université d'origine.
- connaissance de l'espagnol sera considéré favorablement

Les demandes doivent être envoyées par courriel au Bureau des Relations Internationales de l'Université de Grenade, à l'adresse suivante: [dirlanguages@ugr.es](mailto:dirlanguages@ugr.es). Le délai de présentation des demandes est fixé au **18 juillet 2016**.



**Universidad de Granada**  
Vicerrectorado de Internacionalización

Pour le processus de sélection, il sera suffisant d'accompagner la demande à envoyer par des documents scannés attestant la conformité avec les conditions exigées et autres mérites affirmés par le candidat, cependant la personne sélectionnée devra fournir les documents originaux au moment du recrutement.

Les demandes seront accompagnées par les documents suivants :

- une copie du passeport ou carte d'identité du candidat;
- une copie du titre Licence ou équivalent;
- une copie du relevé académique du titre obtenu;
- une copie du titre de Docteur, le cas échéant;
- une copie de la lettre ou attestation de nomination officielle de l'université d'origine;
- curriculum vitae du candidat;
- justificatif de connaissance de la langue espagnole, le cas échéant;
- lettre(s) de recommandation, le cas échéant;
- attestation(s) des autres mérites affirmés par le candidat.

Dans l'attente des candidatures des membres de votre université et d'une coopération fructueuse, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.



Prof. Dorothy Kelly  
Vice-Rectrice de Internationalisation